



REGLEMENT INTÉRIEUR - 2ème open d'hiver de Fontenilles (-1800)

Article 1 : Présentation

Le club « Le Fou Furieux de Fontenilles » organise le « 2eme open d'hiver de Fontenilles », un tournoi en parties lentes homologué FIDE, le samedi 10 et dimanche 11 janvier 2026 dans la Maison des Loisirs de Fontenilles (31).

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place, ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Classement Elo strictement inférieur à 1800 **au jour du tournoi**, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE et de la FFE, adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023. Les appariements sont réalisés au **système accéléré** avec l'assistance du logiciel PAPI. Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Les appariements se font au système accéléré (Règles C04 FIDE). Les points fictifs seront enlevés à partir de la Ronde 3. Aucune protection de club, de famille. Les éventuels appariements sur Internet seront donnés à titre indicatif.

Les joueurs ont la possibilité de prendre au maximum **1 "bye" dans les 3 premières rondes**, à savoir sortir du tournoi pendant une ronde en marquant un demi-point.

Article 3 : Cadence

Cadence : 50 minutes avec un incrément de 10 secondes / coup dès le début. La notation est obligatoire.

Article 4 : (Pré-) inscriptions

Le nombre de participants est **limité à 70 joueurs**. Les inscriptions seront closes dès 70 inscrits ou au plus tard le 9 janvier à 19h00. La participation sera validée définitivement si le classement du joueur est strictement inférieur à 1800 après la parution début janvier

des nouveaux élo de la FIDE/FFE.

Aucune inscription ne sera possible sur place le jour du tournoi.

Article 5 : Horaires

11/01/26	12/01/26
> Pointage jusqu'à 10h00	
Ronde 1 : 10h20	Ronde 4 : 10h00
Ronde 2 : 13h30	Ronde 5 : 13h00
Ronde 3 : 15h40	Ronde 6 : 15h10
	Remise des lots : 17h30

Affichage des appariements définitifs 5 minutes avant le début de la ronde.

Article 6 : Droits d'inscription

Adultes : 15 € Jeunes : 10 € pour les inscriptions prises jusqu'au vendredi 26 décembre via HelloAsso. Adultes 20 € Jeunes 15 € à partir du 27 décembre.

Article 7 : Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0). Le départage entre les ex æquo est effectué par le Cumulatif, le Buchholz tronqué, puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Pas de prix en argent, des lots récompenseront certains joueurs.

Les lots du classement général et par catégories seront répartis **à la place**. Chaque joueur primé reçoit le lot le plus important auquel il a droit.

Article 8 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard est forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la

FFE.

Article 9 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

- Usage du téléphone portable et des équipements électroniques,
Il est rappelé aux joueurs et aux spectateurs qu'aucun téléphone ou équipement électronique allumé n'est autorisé dans la salle de jeu. Tout équipement électronique ou téléphone devra rester rangé et éteint dans un sac durant toute la partie. Toutefois, la prise de photos peut être autorisée à titre exceptionnel au lancement de la ronde. Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs sonne ou vibre, celui-ci perd immédiatement la partie.
- Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu. Une salle voisine sera mise à disposition avec des échiquiers et un espace « buvette ».

L'inscription vaut acceptation du règlement.

Article 11 : Arbitre Principal

Samy Ait-Chaouche

L'organisateur



L'arbitre

Samy Ait-Chaouche